

Communications de la Municipalité

Conseil communal du 10 février 2020

Guichet virtuel

Dans son programme de législature, la Municipalité annonçait son intention d'utiliser les technologies actuelles en vue de la mise en place de la cyberadministration de guichets virtuels. Un pas a été franchi dans ce sens puisque depuis le 11 décembre 2019, l'administré a la possibilité d'effectuer des annonces d'arrivée et de départ, des demandes d'attestation (de domicile, de résidence, acte de mœurs) et des demandes de location de salle via notre nouveau guichet virtuel (www.lemont.swissadmin.com), disponible sur notre site internet sur les pages des différentes prestations concernées. Cet outil rend les processus de travail plus efficaces pour l'administration et facilite la tâche aux administrés qui gagnent ainsi du temps et ont la possibilité de payer leurs attestations en ligne, qui leurs sont ensuite envoyées à domicile.

Aménagement d'une terrasse devant la boulangerie – route de Lausanne 33 – parcelle n°1068

Suite à la mise à l'enquête publique du 22 mai au 20 juin 2019, la Municipalité a délivré le permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse devant la boulangerie, supprimant ainsi les places de parc génératrices de problèmes de sécurité. Dans le même temps, deux places de parc réservées à la boulangerie, limitées à 30 minutes, ont été aménagées sur le parking de Crétalaison.

La terrasse sera délimitée de manière permanente par des bacs à plantes en béton. Afin d'empêcher tout accès aux véhicules, divers potelets ont été placés de manière circonstanciée et complètent cet aménagement, dissuadant tout usager d'utiliser à nouveau cet espace, qui sera exclusivement dédié aux piétons. L'espace utilisé actuellement pour les livraisons ne sera plus disponible à cet effet.

Chemin du Rionzi – Amélioration de l'éclairage sous le pont de l'autoroute

Faisant suite à des demandes répétées d'utilisateurs du domaine public et de riverains qui font part de leur sentiment d'insécurité au passage sous le pont de l'autoroute, la Municipalité a décidé de réaliser des travaux d'amélioration de l'éclairage public à cet endroit. Cette mesure permettra notamment de répondre à une inquiétude de nombreux parents d'élèves, tout en allant dans le sens de la volonté de la Municipalité de favoriser autant que possible les déplacements à pieds sur le territoire communal, en particulier pour les enfants qui se rendent à l'école.

Au nom de la Municipalité


Le syndic
Jean-Pierre Sueur




Le secrétaire
Sébastien Varrin

Le Mont-sur-Lausanne, le 3 février 2020
